LIVRE DES REGLEMENTS
REGLEMENT NUMERO AO-XXX

# AO-XXX RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT (1171)

**LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :**

1. Le *Règlement relatif à la circulation et au stationnement* (1171) est modifié, telles qu'indiqué à l'annexe 1 du présent règlement, par l'ajout d'une annexe « K » concernant les dispositions et les règles s'appliquant aux fermetures de rue aux abords des écoles ;

2. Le présent règlement modifie le *Règlement relatif à la circulation et au stationnement* (1171) pour en faire partie intégrante ;

3. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT LORS DE SA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 1er DÉCEMBRE 2026.

| | |
|---|---|
| Caroline Braun<br>Mairesse de l'arrondissement | Me Julie DESJARDINS<br>Secrétaire d'arrondissement |

| | |
|---|---|
| Avis de motion et dépôt du projet de règlement : | 3 novembre 2026 |
| Adoption du règlement : | 1er décembre 2026 |
| Publication et entrée en vigueur du règlement : | XX décembre 2026 |

Dossier 1265069036

DOCUMENT ANNEXE A LA RESOLUTION CA26 16 0XXX DU 1ER DECEMBRE 2026

# Annexe 1

## Règlement 1171

## Annexe « K »

### Fermetures de rue aux abords des écoles

### Dollard

| | |
|---|---|
| Voie en direction nord, entre le 2e terre-plein au sud de l'avenue Van Horne et l'avenue Lajoie | • Printanière débutant à partir de la dernière semaine du mois d'avril jusqu'à la première semaine du mois de juillet ;<br>• Automnale débutant à partir de la troisième semaine du mois d'août jusqu'à la dernière semaine du mois de novembre (*sous réserve des conditions météorologiques*) ;<br>• Hivernale débutant à partir de la dernière semaine du mois de novembre (*sous réserve des conditions météorologiques*) jusqu'à la dernière semaine du mois d'avril. |
| Voie en direction sud, entre le 2e terre-plein au sud de l'avenue Van Horne et l'entrée du stationnement intérieur au nord de l'avenue Lajoie | • Printanière débutant à partir de la dernière semaine du mois d'avril jusqu'à la première semaine du mois de juillet ;<br>• Automnale débutant à partir de la troisième semaine du mois d'août jusqu'à la dernière semaine du mois de novembre (*sous réserve des conditions météorologiques*). |

### Épée, de l'

| | |
|---|---|
| Entre l'avenue Fairmount et un point situé à une distance de 61 mètres vers le nord | • Printanière débutant à partir de la première semaine du mois de mai jusqu'à la première semaine du mois de juillet ;<br>• Automnale débutant à partir de la troisième semaine du mois d'août jusqu'à la dernière semaine du mois d'octobre. |